

clun d'œil

#7

Journal de Plabennec

Revue semestrielle - www.ville-plabennec.fr

Mars 2018



GRAND ANGLE

HOMMAGE À LOUIS COZ

Vers une nouvelle
identité visuelle

Histoire du quartier
de Callac

Nouveau verger
conservatoire



S'appuyer sur le passé pour avancer

Ce nouveau numéro du clin d'œil vous informe sur les actualités de la commune, nombreuses en ce début d'année 2018. Au-delà de la poursuite des projets d'investissement de la collectivité (à titre principal, le réaménagement du square Pierre Cornille et de l'avenue de Kerveguen, la mise en accessibilité de divers sites communaux et l'acquisition de l'EHPAD pour sa réhabilitation en pôle culturel et social), les services de la municipalité doivent assurer au mieux leurs missions dans un contexte national très mouvant. La gestion des services de l'eau et de l'assainissement est ainsi pilotée par la Communauté de communes depuis le 1er janvier 2018. Ce transfert s'ajoute à celui des aires d'accueil des gens du voyage et de la gestion des zones d'activités depuis le 1er janvier 2017. Par ailleurs, depuis le 1er novembre 2017, la mairie remplace le tribunal d'instance et devient le nouveau lieu d'un acte d'état civil marquant dans la vie personnelle de ses habitants : l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS). Les services administratifs ont ainsi déjà accompagné vingt-neuf couples pour la signature de ce document. La mairie de Plabennec était également devenue, avec celle de Lannilis, un centre de traitement des titres d'identités depuis le 1er décembre 2016 pour le territoire du Pays des Abers. Cette mouvance nécessite une capacité d'adaptation prenant en compte tant la qualité du service rendu aux Plabennecois que l'aspect humain de la gestion du personnel.

C'est une habilité qu'avait développée Louis Coz, ancien maire de Plabennec, au côté duquel nous som-

mes nombreux à avoir travaillé. Ce magazine municipal nous permet de lui rendre hommage, en tant qu'habitants de cette commune, également pour moi en tant que successeur aux fonctions qu'il a occupé avec ferveur.

En 2001, Louis Coz est venu me solliciter pour compléter sa liste électorale pour les élections municipales. Il a eu l'honnêteté de me dire « tu seras en position non éligible mais cela te permettra de participer à une campagne électorale ». C'était cependant sans compter l'excellent score de Louis : élu à 60,40 % des suffrages dès le premier tour, vingt-quatre membres de sa liste sont installés au conseil municipal. C'est donc à ses côtés que j'ai intégré l'équipe municipale de la majorité.

Avec toute sa pédagogie, Louis nous a transmis ses connaissances. C'est lorsque je me suis présentée aux élections cantonales pour lui succéder que j'ai réellement découvert sa notoriété. En homme organisé, Louis m'a longuement accompagnée pour rencontrer les institutions et surtout les personnes. J'ai compris alors ce qu'est un élu de proximité, apprécié et respecté, œuvrant sans distinction pour toute cause qu'il pensait pouvoir défendre. Louis, homme de consensus, d'une rigueur et d'un investissement sans faille, a beaucoup servi sa commune et son canton dont il était très fier. Même malade, il souhaitait pouvoir lire les dossiers municipaux et échanger sur la politique nationale. Louis Coz et Plabennec : deux noms indissociables.

Votre maire,
Marie-Annick Creac'hcadec



GRAND ANGLE



VOTRE VILLE EN ACTION



COUP DE PROJECTEUR



ÇA VAUT LE DÉTOUR

SOMMAIRE



p4-6

Votre ville en action

p7-8

Coup de projecteur

p9-11 **Grand angle**

p12-13 **Focus**

p14-15 **Portrait**

p16-17

Coup d'oeil dans le rétro

p18-21

Vie associative

p22 **Ça vaut le détour**

p23 **Point de vue**

p24 **Agenda**

ZOOM



Hommage à Louis Coz

Le 26 juillet 2017, après avoir lutté contre le cancer, Louis Coz nous a quittés. Né en 1933, dans le quartier de Kerbrat - Loc Maria, il a consacré 43 années de sa vie au service de la commune, notamment durant deux mandats de maire de 1995 à 2008.

Il a aussi été 26 ans au service du département et 11 ans à la présidence de la Communauté de communes. En parallèle de sa vie politique, il a dirigé la Maison Familiale Rurale, de 1953 à 1993.

Je tiens à remercier, avec beaucoup d'émotions, toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce dossier en hommage à Louis Coz. Cet homme, qui était mon père, a eu 7 enfants et 18 petits-enfants. Aux côtés de son épouse Marie-Thérèse, il était à la maison comme il l'était certainement avec vous : humble, attentif, empathique et toujours disponible. Il laisse en nous le souvenir intact d'un homme souriant au service des autres.

Bonne lecture à tous.

Anne-Thérèse Roudaut
Adjointe à la communication

Directeur de publication : Marie-Annick Creac'hcadec.

Rédacteurs en chefs : Anne-Thérèse Roudaut, Delphine Morvan.

Comité de rédaction : Hélène Kerandel, Isabelle Leheutre, Véronique Gall, Véronique Le Jeune, Sylvie Richoux, Marcel Le Floc'h, Bruno Perrot, Gaëlle Corre, Aurélie Alliard-Bescond, Geneviève Andrieux, Yveline Le Floc'h, Josiane L'hostis, Anna Guillerm et les différents acteurs des associations, écoles, artistes.

Crédits photographiques : Agence ParisBrest Design, Anna Guillerm, Mairie de Plabennec et les différents acteurs des associations, écoles, artistes.

Mise en page : Agence ParisBrest Design

Impression et façonnage : Esat les Genêts d'Or, Plabennec. Édité en 4 000 exemplaires sur papier certifié PEFC.

LE BLASON DE PLABENNEC, TOUTE UNE HISTOIRE



Comme chaque blason, celui de Plabennec a son histoire. Et pas des moindres... Tout commence vers l'an 630 après. J-C, lorsque les Danois débarquèrent en Bretagne. Leur barbarie envahit les terres léonardes dont la ville de Ploubennec (désormais Plabennec). Ce fut notamment le cas au lieu-dit de Lesquelen, théâtre de conflits sanglants entre les Danois et les Bretons. Les envahisseurs détruisirent l'église dont on aperçoit encore les vestiges aujourd'hui. Les trésors du pays étaient à l'époque entreposés dans une tour située sur la Motte féodale. Les Danois décidèrent d'attaquer pour s'en emparer.

Toute histoire comporte son héros. Le nôtre s'appelle Saint Thénénan ou Tinodorus. Dans la hâte, les habitants de Ploubennec n'avaient pas eu le temps de sceller la porte de la tour. Le saint prit alors l'initiative de la boucher à l'aide d'une demi-roue de charrette. Ainsi Tinodorus repoussa les Danois et gagna un temps considérable. Alors qu'ils étaient sur le point de suc-

comber aux offensives danoises, un cavalier armé de blanc et monté d'un destrier blanc apparut. Il était accompagné d'une armée, alertée de la détresse des habitants de Ploubennec. Les Danois battirent en retraite pour rejoindre l'Éloron.

Afin de glorifier ce fait d'arme, le seigneur de Kermarvan inclut dans son blason le lion du Léon, la tour et la demi-roue de charrette. Le dessin actuel de notre blason remonte au 11 avril 1973 lorsque le sculpteur statuaire Yann Nicolas, sous l'impulsion du maire de l'époque Jean-Louis Goasduff et de son conseil municipal, l'a sculpté dans du bois et apposé dans la salle des mariages de la mairie. ■

UNE NOUVELLE IMAGE POUR LA VILLE

L'histoire de ce blason, il est primordial de la préserver. Il semble toutefois important de renouveler l'identité visuelle de la ville : le blason historique seul ne répond plus aux standards de communication actuels. Afin de moderniser sa communication, la municipalité a décidé de lancer un concours pour la création d'un logotype identifiant la ville. Ce concours était ouvert aux habitants, travailleurs et élèves de Plabennec (à partir de la classe de 6ème) avec, pour objectif, un processus d'élaboration participatif. Le défi était d'innover sans sacrifier l'histoire de notre blason et de créer un logo en cohérence avec son territoire et les valeurs de ses habitants. Le blason historique sera conservé pour les affichages et écrits officiels.

Le concours s'est clôturé le 12 février dernier. Suite au rassemblement du jury, composé des membres de la commission municipale en charge de la communication, le gagnant a été désigné. Il s'agit d'Anaïs Le Roux, 20 ans, qui s'est vu attribuer une récompense de 200,00 € !

Sa proposition symbolise le territoire de Plabennec, traversé par les deux voies départementales, porteuses d'une dynamique. Elle explique avoir cherché "de la modernité, de la clarté et de la simplicité".

De cette création découlera la nouvelle charte graphique de la ville. L'esquisse retenue sera travaillée par un graphiste professionnel, Arnaud Kermarrec-Tortorici, du collectif l'illustre Fabrique. La démarche se poursuivra par la refonte complète du site internet de la ville pour disposer d'un outil plus intuitif et adapté aux usages actuels. Ces évolutions répondent à la devise de notre commune, qui voit toujours vers l'avant : war araoz atao ! ■





EXTENSION DE LA MAISON DE L'ENFANCE



La maison de l'enfance « Am Stram Fram » abrite les services de la crèche, la halte-garderie, le relais parents/assistants maternels et la « P'tite pause », un lieu d'accueil parents/enfants. La crèche peut accueillir 44 enfants de 2 mois à 3 ans et entre 80 et 90 enfants fréquentent chaque mois la structure dans son ensemble. Depuis la construction du bâtiment, la ville de Plabennec, gestionnaire de la structure, a su adapter les locaux aux exigences de l'accueil des tout-petits. Cet établissement doit répondre aux normes de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité aux

personnes à mobilité réduite. Un dispositif de contrôle d'accès à l'établissement a été mis en place récemment pour limiter les risques d'intrusion de personnes malveillantes. La municipalité vient également de doter l'équipement d'une nouvelle salle de réunion et de nouveaux vestiaires et sanitaires, améliorant ainsi de façon significative les conditions de travail des vingt agents communaux de la structure. Le parking du personnel et ses abords ont également fait l'objet d'un réaménagement. ■

MODERNISATION DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



Moulin du Pont, Plabennec

Les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales demandent un entretien permanent. Les enjeux sont multiples : qualité de l'eau distribuée dans vos robinets, protection des ressources naturelles, protection contre les inondations, coût du service pour la collectivité et les usagers. La ville s'évertue ainsi à moderniser ses réseaux afin d'améliorer le service. Des bureaux d'études ont été missionnés et travaillent depuis l'année dernière à réaliser un schéma de gestion des eaux pluviales et des schémas directeurs définissant les travaux à réaliser sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées. L'objectif est d'élaborer un programme d'actions et d'investissements à court, moyen et long termes afin de mettre en oeuvre une gestion pérenne des réseaux en prenant en compte l'évolution démographique et urbanistique du territoire. Dans cette optique, le réseau d'eau potable a été équipé en début d'année de compteurs divisionnaires. Ils permettent de contrôler de façon automatique le fonctionnement du réseau, sectorisé d'une façon équilibrée.

La gestion de l'eau potable et des eaux usées ne relève plus de la compétence de la commune depuis le 1er janvier 2018. C'est la Communauté de communes du Pays des Abers qui en a désormais la charge, conformément à ce qui était prévu par la réforme des collectivités territoriales de 2015. La ville reste cependant associée à cette politique, particulièrement durant les trois prochaines années de transition. Elle demeure par ailleurs compétente en matière de gestion des eaux pluviales. La Communauté de communes s'est enfin vu confier la gestion des milieux aquatiques (y compris les cours d'eau et zones humides) et la prévention des inondations depuis le début de l'année. ■

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Le mandat de deux ans des jeunes conseillers municipaux étant parvenu à son terme, c'est après une campagne électorale qu'un nouveau conseil municipal jeunes est sorti des urnes le 8 décembre dernier. Ces jeunes élus sont issus des établissements scolaires de la commune du premier et du second degré, répartis en fonction des effectifs des établissements (collège Saint-Joseph, Nelson Mandela, écoles du Lac, Sainte-Anne et Diwan, Institut Médico-Educatif). Dans leur vidéo de campagne, les quarante candidats ont exposé leurs projets pour Plabennec. Ces projets portaient sur quatre axes : l'événementiel, les aménagements urbains, la solidarité et l'environnement. Il n'a pas été simple de les répartir !

Les 29 sièges sont désormais occupés par :

CM1

Alexandre Grall
Paul Salaun
Emma Adam
Charline Nicolas
Yan-Aël Capitaine
Lisa Uguen
Alexi Chauvel
Noélie Vojnits
Louis Lombart
Annaëlle Guiavarch
Alexis Tisleric

CM2

Noa Pitot
Héloïse Le Josse
Kéyan Jestin
Clara Guyonau
Joris Di Guillio
Océane Corcuff
Léa Ropars
Léane Hameau
Rémi Picot

6^{ème}

Arthur Biger
Romain Charles
Esteban Martins
Bastien Rivoallan
Loévan Tournellec
Lucie Guilmand
Ewan Callac
Alycia Abarnou

IME

Julie Marchal

Le conseil a été installé lors de la séance plénière du 16 décembre 2017, en présence de six anciens conseillers. Ces derniers ont convenu d'apporter leur aide aux nouveaux conseillers si besoin. Au cours de cette séance, les jeunes élus ont été répartis par groupes de projets. Ils partagent des centres d'intérêts, tels que la sécurité dans les déplacements, les échanges inter générationnels, le tri des déchets et l'organisation d'événements festifs dans la ville. Les jeunes élus attendent de leur travail une traduction en actions concrètes au service de tous les Plabennecois. Ils pourront compter sur l'appui d'élus et de techniciens municipaux pour mener à bien leurs projets.



Vous avez pu rencontrer ces jeunes élus lors des allocutions d'un membre de chaque commission à l'occasion des vœux du maire le 14 janvier : des premiers pas bien prometteurs ! ■



Photo : Pressesport

Olivier Le Gac : compétiteur et équipier modèle

Olivier Le Gac a fait la fierté des Plabennecois en participant en juillet 2017 à son premier tour de France. Licencié au Vélo Sport de Plabennec (VSP) depuis ses 13 ans, ce coureur professionnel membre de l'équipe de la FDJ Groupama est voué à une carrière prometteuse dans le monde du vélo. Il a déjà remporté en 2010, à 17 ans, le titre de Champion du Monde sur route juniors à Offida en Italie.

Comme beaucoup de jeunes garçons, Olivier a commencé par pratiquer le football. À 13 ans, il débute également le cyclisme au VSP. Sa famille est très impliquée dans le milieu : ses deux grands frères sont licenciés et ses parents sont bénévoles. À 15 ans, il décide de se consacrer au vélo et connaît rapidement des succès. Bien entouré par ses proches et son entraîneur, il ne s'arrête pas sur le sacre de 2010 et continue de progresser. En août 2013, il intègre en tant que stagiaire l'équipe FDJ et signe son premier contrat professionnel.

Il s'entraîne tous les jours pour un programme de 20 à 25 heures par semaine. « Au vélo, on se repose autant qu'on court », dit-il. Il s'exerce sur les routes du secteur, seul ou avec des copains. « Même si je ne vis pas comme les jeunes de mon âge, c'est vraiment une chance de pouvoir faire de sa passion son métier ».

Depuis 2 ans, Olivier ne prend plus les grands axes routiers pour s'entraîner. Il va de plus en plus dans les monts d'Arrée, où il se sent plus en sécurité. Les conducteurs y sont plus calmes au volant. Il explique que la cohabitation entre les cyclistes et les conducteurs reste moins évidente en France qu'en Suisse ou aux Pays-Bas où les aménagements routiers sont plus adaptés car les gens s'y déplacent davantage en vélo.



« Que d'émotion quand j'ai appris ma sélection au Tour de France ! C'est une vitrine pour un coureur. Quand je dis que je suis cycliste professionnel, on me demande si je participe au Tour de France. Maintenant je pourrai dire que oui. La première semaine a été compliquée mais j'ai eu raison de m'accrocher. Le Tour de France, c'est magique. Il y a l'engouement du public et c'est très médiatique. Je suis content de l'avoir vécu une fois. Et le vivre à la maison, ce serait encore mieux ... »

La 6ème étape du tour de France 2018 mènera les coureurs en Bretagne. Bien évidemment, Olivier a très envie d'y participer : courir le Tour de France sur ses routes d'entraînement, ce « serait énorme ». Mais il faudra attendre le mois de juin pour savoir si Olivier sera sélectionné.

Nous remercions Olivier pour sa participation et lui souhaitons bonne chance !
Vous pouvez suivre Olivier sur sa page facebook.  



Photo : Pressesport

Tony Periou, l'inattendu

Tony Periou fait lui aussi la fierté des Plabennecois : il a obtenu le titre de Champion de France espoirs de cyclo-cross à Lanarvily en janvier 2017. Né en 1995 à Plabennec, il est un membre du VC Pays de Loudéac et spécialiste du cyclo-cross. Tony a débuté le vélo à l'âge de 5 ans au Drennec. Il n'a jamais pensé à faire du foot comme ses copains. Le vélo chez les Periou, c'est une histoire de famille : il a suivi les traces de sa soeur et de son parrain. Ce ne sont pas les résultats qu'il recherchait au départ. Il est remarqué par ses premiers exploits en devenant champion de Bretagne cyclo espoirs 2015-2016 et champion de France cyclo espoirs en 2016-2017.

Ces sacres lui apportent une notoriété, la fierté et l'envie de poursuivre ses efforts à l'entraînement. Ce qu'il retient avant tout, c'est la ferveur des supporters. Il se souvient des messages inscrits sur son parcours : « Allez Tony ». Cette victoire lui a permis d'évoluer à présent chez les élites et de participer au Championnat du Monde au Luxembourg en janvier 2017 sous les couleurs du maillot de l'équipe de France.

Cette passion demande un fort investissement personnel, en temps et en moyens. En tant qu'« amateur », il doit prendre en charge les dépenses d'équipement et concilier sa passion avec son travail. Il est conscient d'avoir beaucoup de chance de pouvoir s'y consacrer de façon importante : grâce à des horaires aménagés dans une entreprise plabennecoise, il peut s'entraîner quotidiennement. Cet engagement demande également une bonne hygiène de vie : « ce n'est pas toujours évident, à 22 ans, de voir ses copains faire la fête et de devoir rester tranquille avant une compétition pour être au meilleur de sa forme. D'ailleurs, plusieurs arrêtent le vélo à 18 ans ».



Crédit photo : Sébastien Delaunay

Pourquoi ce choix du cyclo-cross ?

« L'ambiance est différente. C'est plus familial. Il n'y a pas de jalousie. On rigole ensemble. Et puis l'effort est court et intense. En cyclo-cross, il n'y a pas le temps de s'ennuyer. Pour réussir dans cette discipline, il faut être vif, technique et à l'aise sur son vélo. Au niveau physique, c'est très sérieux, les personnes qui font des résultats ont un suivi médical ».

Tony se dit satisfait de son début de saison et souhaite encore progresser. Les compétiteurs sont au top de leur forme entre 25 et 30 ans, on peut donc espérer voir Tony sur d'autres podiums. On lui souhaite une belle carrière ! ■



Louis Coz

un homme de consensus

Louis Coz, personnage connu et reconnu de Plabennec, nous a quittés l'année dernière. Avec l'aide de sa famille et de ses nombreux compagnons de route, nous avons retracé sa vie, toujours au service des autres.

Deuxième d'une fratrie de dix enfants, Louis COZ est né le 6 novembre 1933 à Plabennec. Il a une enfance heureuse dans l'exploitation agricole de Kerbrat-Loctmaria, malgré les années difficiles de l'occupation. Dès 1948, comme beaucoup à cette époque, il quitte l'école pour travailler dans la petite exploitation familiale.



Doté d'un esprit vif et d'une curiosité débordante, encouragé par ses parents, il suit des cours par correspondance. Puis sur les conseils de l'instituteur de l'école Saint-Joseph de Plabennec, il suit une formation de moniteur agricole pour devenir le premier Moniteur de la Maison familiale de Plabennec. Un an plus tard, il en devient directeur, jusqu'à sa retraite en 1993.

Il se marie en 1962 à Marie-Thérèse. Ensemble, ils ont sept enfants et ont été les heureux grands-parents de dix-huit petits enfants.



43 ANNÉES AU SERVICE DE LA COMMUNE

Propos recueillis par Jean KERANDEL, élu municipal de 1965 à 2008.

Elu au conseil municipal en 1965, Louis se voit confier la même année le poste d'adjoint du maire Louis Goasduff. Sous leur impulsion, la commune se transforme rapidement et de nombreux projets se concrétisent : le remembrement des exploitations agricoles, l'acquisition de la ferme de Kerveguen et la réalisation du complexe sportif. De nombreux lotissements publics et privés sortent de terre. La mairie et la Poste sont construites en 1970. A l'initiative de Louis, un plan d'eau est aménagé en contrebas de l'Avenue Waltenhofen.

En 1995, Louis accède au poste de maire, une fonction qu'il accepte avec enthousiasme. Offrir à chacun une meilleure qualité de vie est son principal souci. Aucun secteur de la vie communale n'est délaissé : le social, la vie scolaire, le sport, l'entretien de la voirie rurale et urbaine... Le fleurissement du centre-ville et des quartiers est également soigné.

Le verger conservatoire est créé à son initiative dans la zone d'exploitation du forage de Traon Eder, dont la protection s'imposait. L'association Avalou Plabennec entretient et gère le site.

Nous qui avons eu le privilège de le côtoyer durant ces années, pouvons témoigner de son intégrité et de sa rigueur dans la gestion du budget communal.

Au terme de son engagement, il laisse un excédent financier confortable et une capacité intéressante d'auto-financement pour de futurs investissements.

Toujours à l'écoute de chacun, jamais pris de court, non dépourvu d'humour, c'est en toute sérénité qu'il a mené à bien sa mission. Il connaissait parfaitement sa commune, son histoire, son territoire, les familles, l'ambiance : une véritable encyclopédie. Louis s'est également acquitté, avec beaucoup d'humanité, de tact et de discrétion, de tâches délicates que peuvent apporter les querelles de voisinage, les tristes faits divers ou sinistres. Aux sollicitations en tout genre, il donnait toujours une suite, favorable ou non, dans la mesure de ses compétences.



Inauguration du 3^{ème} pôle de la maison de retraite Saint-Pierre, en 1995

26 ANNÉES AU SERVICE DU DÉPARTEMENT



En parallèle de ses mandats municipaux, il a siégé vingt-six ans au conseil général du Finistère (1985-2011). Elu confortablement en 1985 avec 70,56 % des suffrages, il a été vice-président en charge des travaux et du réseau routier. Il a aussi beaucoup œuvré pour l'action sociale et familiale. Il aura ainsi vu évoluer le canton, mais aussi tout le Finistère.

« UN GRAND SERVITEUR DE NOTRE TERRITOIRE »



Louis Coz a présidé la communauté de communes du Pays des Abers, dès sa création en 1997 et jusqu'en 2008. L'aménagement du Port de l'Aber Wrac'h marquera

sa vie d'élu communautaire : un projet au coût de 8,1 millions d'euros.

Son successeur, Christian Calvez, résume bien son parcours d'élu communautaire : « *Louis COZ restera un personnage marquant et un grand serviteur de notre territoire. Très attaché à l'autonomie des communes, il a fondé les bases d'une coopération exemplaire entre elles. Il savait gérer, déléguer, faire confiance mais aussi affirmer des choix difficiles comme la création sur notre communauté de l'unité de traitement des mâchefers. C'était aussi un gestionnaire hors pair. C'était enfin une personnalité*

très attachante, chaleureuse, pleine d'humour, mettant l'amitié et le souci de l'intérêt général avant ses convictions politiques ».



Port de l'Aber Wrac'h – Louis avec la marraine du projet, Jane Birkin, en juillet 2007



Lors de la remise de la décoration du Chevalier de la légion d'honneur.



Louis a participé activement aux nombreux échanges avec le jumelage de Waltenhofen.



Les trois directeurs de la MFR Plabennec-Ploudaniel, lors du 50ème anniversaire : Gérard Gallais, Louis Coz et Hervé Foll

Après la Seconde Guerre mondiale, des cours post scolaires agricoles sont mis en place à l'école Saint-Joseph par l'Abbé Uguen et l'Abbé Castel, qui projettent de créer d'une Maison familiale agricole à Plabennec. Sous leur impulsion, Louis part suivre une formation de moniteur en 1951 à Crépy-en-Valois dans l'Oise, puis à Pontcharra-sur-Turdine dans le Rhône.

En 1953, la première promotion comptant 72 élèves

inaugure le premier concept de formation par alternance en Bretagne. Dès la rentrée 1954, Louis assure la direction de la structure. Il ne lui faut pas plus de trois ans pour faire agréer par le ministère de l'agriculture les formations qui y sont dispensées. Cette estampille des pouvoirs publics marque la reconnaissance des formations par alternance. Appelé pour effectuer le Service national de 1956 à 1958, Louis passe provisoirement le relais à Michel Guezennec. Un nouvel établissement accueille les élèves à partir de 1962, rue des Ecoles. L'infrastructure dotée de classes agréables, de chambres confortables et d'un terrain de sport permet aux élèves d'évoluer dans de très bonnes conditions.

Dès 1970, une section horticole est créée. Les locaux deviennent vite trop petits : la section agricole est délocalisée en 1976 à l'école Saint-Yves de Ploudaniel. La rentrée de 1985 voit l'intégration d'une section agro-alimentaire. Suivrons des formations destinées aux adultes (fleuristes, maçons du paysage, techniciens en bio industrie...).

Louis prend sa retraite en 1993. Il a été la cheville ouvrière des formations par alternance à Plabennec mais aussi dans le département. Cette identité compte aujourd'hui plus de dix centres en Finistère et forme plus de 2 000 jeunes par an.



MEMBRE ACTIF DE L'UNC

Ancien combattant sur le territoire de l'Afrique française du Nord et membre actif de l'Union nationale des Combattants de Plabennec, il était de toutes les cérémonies patriotiques et suivait avec intérêt les projets et réalisations de la section plabennecoise. A ce titre, il avait été dans les premiers à soutenir la création du Mémorial de Lormeau. Louis COZ a été fait Chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite et Chevalier des Palmes académiques.

UN PÈRE ET UN GRAND-PÈRE DÉVOUÉ

Au cours des quelques temps libres que lui laissait un agenda bien rempli, Louis aimait lire, se promener dans la nature ou en bord de mer et jardiner : pommiers, camélias, potager, arbres et fleurs de toutes sortes. C'était son moyen de s'évader, une véritable passion. Sa foi chrétienne l'a toujours guidé dans son parcours de vie. Louis a su être à l'écoute des uns et des autres. Il a su transmettre des valeurs essentielles : celles de la famille, de la fraternité, le goût du travail bien fait ou encore la patience. Sa famille le remercie d'avoir été un père et un grand-père dévoué. ■





PAMOJA CIRCUS

ou l'aventure extraordinaire de trois jeunes Plabennecois dans un orphelinat en Tanzanie

Trois jeunes Plabennecois, Maiwenn Nicolas, Bleuenn Claude et Samuel Claude, ont séjourné en Tanzanie en octobre dernier en compagnie de huit autres jeunes membres de l'école du cirque La Piste des Légendes et de trois adultes accompagnateurs. Leur projet humano-artistique visait à partager leurs pratiques des arts du cirque avec des enfants accueillis dans un orphelinat. Nous les avons rencontrés pour qu'ils nous confient ce qu'ils ont vécu.

UN PROJET AMBITIEUX

Ce projet a nécessité plus de neuf mois de préparation. Les jeunes, souhaitant minorer la participation financière de leurs familles, ont su mobiliser diverses sources de financement. Ils ont récolté 2 600 euros via une plate-forme de financement participatif. La Caisse d'Allocations Familiales, via le dispositif « on s'lance », a soutenu financièrement ce projet. La commune de Plabennec a également attribué une subvention de 150 euros à chacun des trois Plabennecois. Par ailleurs, ces jeunes n'ont pas manqué d'imagination pour entreprendre des opérations d'autofinancement, notamment par la vente de bonbons et de balles de jonglage. Ils ont apporté en Tanzanie des monocycles, des boules d'équilibre, des échasses ou encore des tapis de gym, dont une partie est restée sur place.





LE PARTAGE DES « TEACHERS »



Après un vol Amsterdam/Arusha sans escale, à l'arrivée à l'orphelinat, les embrassades des enfants qui les attendaient les ont beaucoup marqués. Le courant est tout de suite passé et la barrière de la langue a vite été surmontée. Ne parlant pas le swahili, c'est en anglais qu'ils communiquaient. Au-delà des techniques de cirque enseignées, les jeunes s'accordaient des moments de partage autour du jeu « un, deux, trois, soleil », facilement accessible lorsque l'on ne partage pas la même langue. Les jeunes Plabennecois étaient surnommés « teachers ». Un spectacle a clôturé le séjour, auquel ont assisté les enfants de deux autres orphelinats.

LE DEPAYSEMENT

Les jeunes voyageurs reconnaissent qu'il aurait été dommage de se priver d'un volet touristique, même si la vocation de leur séjour était avant tout humanitaire. Les paysages étaient à couper le souffle : une faune variée, des singes, des oiseaux dont des rapaces... Le Kilimandjaro ne se trouvait pas très loin.

Ils ont pu se baigner dans une source d'eau chaude, rendre visite à une tribu Maasaï et effectuer une balade en pirogue sur le Lac Tengereu.

L'OUVERTURE D'ESPRIT



Maïwenn, Bleuenn et Samuel expliquent avoir vécu un projet où le vivre ensemble a pris toute sa dimension. Il leur a permis de prendre conscience que les choses simples de la vie peuvent procurer beaucoup de plaisir. Ils mentionnent notamment la possibilité de survivre au sevrage du smartphone et de la tablette! Le défi relevait également du partage de leur pratique, en tant que « teachers » : cela requiert beaucoup de patience.

Conscients de la chance d'avoir pu prendre part à une telle expérience, les jeunes Plabennecois en sont revenus grandis. Ils ont gagné en personnalité et en confiance en eux, ce qui ne pourra que leur être bénéfique. ■



Daniel Impieri, chef d'orchestre de l'EPCC

Daniel Impieri est le directeur de l'École de Musique du Pays des Abers – Côte des Légendes. Il oeuvre au service des apprentis musiciens du territoire en coordonnant tous les acteurs et facteurs de leur épanouissement. Sa mission s'apparente à celle d'un chef d'orchestre : il donne la mesure et offre un cadre à tous les intervenants de l'École de Musique.

Daniel Impieri décrit son rôle comme étant porteur et facilitateur du développement de l'enseignement musical. Il occupe la direction de l'école de Musique de Pays des Abers – Côte des Légendes depuis sa création, sous la forme d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC), qui regroupe depuis 2012 les communes de Guissény, Lesneven, Plouguerneau, Plabennec ainsi que Landéda depuis 2014. L'établissement accueille 560 élèves pour plus de 320 heures d'enseignement hebdomadaire, au sein de six sites. L'EPCC propose des cours de musique mais aussi des cours de danse et de langue espagnole. Il organise des interventions artistiques (musique et danse contemporaine) dans le cadre scolaire et des animations dans le cadre périscolaires ou dans les E.H.P.A.D.⁽¹⁾ et apporte son soutien aux manifestations culturelles.

S'il n'est pas musicien lui-même, Daniel Impieri connaît de longue date l'environnement scénique, formé initialement dans l'animation des villages de vacances. Lorsqu'il décrit ses missions, il explique qu'il « fait du cocooning » : il fait en sorte de donner un équilibre à l'École de Musique en permettant aux professeurs de transmettre leurs enseignements dans les meilleures conditions possible. Ce fonctionnement permet aux enseignants de pouvoir se concentrer exclusivement sur l'apprentissage. Il estime d'ailleurs qu'il est opportun que la direction ne soit pas occupée par un musicien, afin d'apporter

cet équilibre entre la gestion administrative et le volet pédagogique.

Daniel Impieri n'est pas breton d'origine. Il a travaillé cinq années dans le Midi mais, « le soleil coûtant trop cher au niveau de la qualité des relations humaines », il s'est installé dans la région dans les années 1990, après l'avoir découverte en 1983 en tant qu'animateur. Il était à la direction de la Maison pour tous de Saint-Pierre à Brest avant de prendre ses fonctions actuelles.

Ce coureur à pied ne veut pas opposer l'artistique au sportif. Il voit dans la pratique musicale un lien avec la pratique sportive, un rapprochement entre le geste artistique et le geste sportif, dans la tenue, la maîtrise de la respiration...



(1) Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



Le directeur de l'établissement porte la politique définie par le conseil d'administration de l'EPCC : contribuer à l'ouverture culturelle du territoire. Il explique l'importance de proposer des concerts gratuits pour permettre la découverte des instruments.

Chaque année, le concert des débutants et le Printemps du Piano permettent aux familles, mais également à ceux qui souhaiteraient s'engager dans un apprentissage, d'entrer dans cet univers.

Il estime que la découverte des instruments est essentielle et que le choix d'un instrument ne doit pas se faire par défaut ou mimétisme. Le choix de souffler, de frapper, de taper ou bien de pincer son instrument est fondamentalement personnel. Daniel

Impieri est persuadé de l'importance que peut avoir un instrument pour un enfant : l'instrument parle à sa place, il dit quelque chose de lui. C'est pourquoi sont proposées un ou deux après-midi(s) « découverte » chaque année. Les interventions de l'EPCC dans les écoles tiennent également ce rôle. Une présentation d'instrument aura lieu à la bibliothèque municipale le samedi 9 juin 2018.

La fonction de l'EPCC est aussi d'animer le territoire, en collaboration avec les associations locales et les collectivités qui offrent de nombreux espaces culturels sur le territoire (espace Armorica à Plouguerneau, Arvorik à Lesneven et le Champ de Foire à Plabennec), et un réseau de médiathèques et de bibliothèques. ■



Contact : epccecoledemusique@gmail.com
Téléphone : 02 98 37 22 53 / 06 77 97 07 89

Prochains rendez-vous :

- Samedi 7 avril 2018 : Concert des débutants, Arts et Espace
- Samedi 14 avril 2018 : 6ème édition du printemps du piano, Arts et Espace
- Samedi 26 mai 2018 : concert de l'orchestre Divertimento, Espace culturel Le Champ de Foire
- Samedi 9 juin 2018, 10h30 - 11h30 : présentation d'instruments, Bibliothèque municipale
- Samedi 23 juin 2018 : participation à la fête de la musique, Place du Champ de Foire



Callac, l'histoire d'un quartier

Le quartier de Callac figure sur le cadastre napoléonien de 1830 : d'un côté de la route le « petit Callac », de l'autre, le « grand Callac ». Situé à la sortie de Plabennec en direction du Drennec, ce quartier emblématique de la commune a connu une grande évolution, depuis l'époque des blanchisseuses jusqu'à la création de l'actuelle zone artisanale.

LES TERRES AGRICOLES DE CALLAC



« Callac » ou « Kalleg » signifie en breton « la zone rocheuse ». En effet, à l'occasion de terrassements, les habitants de Callac ont découvert une terre sableuse et rocheuse. La Ferme du « petit Callac » appartenait à la Seigneurie du Rest. Après la révolution de 1789, Pierre ROUILLY en est devenu propriétaire, puis en 1920 la famille Kerjean s'y est installée.

Une très forte solidarité existait entre les quartiers de Keravezen, Pen Ar C'hoat et Kergoadou qui s'entraidaient aux moments des grands travaux dans les champs ou lors des naissances des animaux.

Pour accéder à la ferme de Callac, il fallait emprunter la route de Pen Ar C'hoat, puis une voie charretière. La route départementale D788 qui longe l'actuel bâtiment communal Arts et Espaces a été réalisée lors du remembrement dans les années 1970.

LE LAVOIR DE CALLAC

Au début du XX^{ème} siècle, quelques habitations seulement composaient le hameau, avec la famille Simon, la famille Kerdraon et la famille Kerjean. Près de cette maison se trouve toujours le lavoir qui, tout au long des semaines, en toutes saisons, voyait arriver les brouettes chargées de linge. Marie-Thérèse Kerjean, épouse Monot, se souvient que ce lavoir avait un rôle social important. C'était le lieu où s'échangeaient les nouvelles locales : la « radio lavoir ».





Le linge le plus sale était lavé une première fois, puis bouilli et relavé dans le lavoir. Près de ce dernier se trouvait toujours un trépied sur lequel on posait une lessiveuse pour faire bouillir le linge. Tous les quinze jours, le lavoir était vidé et nettoyé par les blanchisseuses qui prenaient soin du lavoir. Marie-Thérèse se rappelle de la sécheresse de 1976. La source qui alimentait la fontaine ne donnait plus suffisamment d'eau pour laver le linge.



N'hésitez pas à vous arrêter Impasse Becquerel pour admirer la fontaine.

Seules les femmes exerçaient le métier de blanchisseuse, les hommes quant à eux, aidaient à pousser les brouettes alourdies par le poids du linge mouillé et tordu en guise d'essorage.

De nos jours, le ronronnement feutré du lave-linge a libéré les blanchisseuses de cette tâche si pénible en hiver. Tout autour du plan d'eau, qu'une fontaine alimentait, le quartier de Callac puisait de l'eau fraîche que l'on servait à table.

LA ZONE ARTISANALE DE CALLAC



Aujourd'hui, le quartier a beaucoup changé avec l'implantation de la zone artisanale et le bâtiment communal Arts et Espace qui accueille l'école de musique, le bagad des Abers et les clubs de danse et gymnastique. Les éclats de rire des laveuses, ainsi que le bruit des battoirs sur le linge mouillé, ont été remplacés par le son des binious, bombardes et percussions du Bagad, mais aussi des véhicules motorisés.

Crée en 1980 par la commune, la zone artisanale accueille plus de cinquante entreprises.

Depuis le 1er janvier 2017, la gestion de la zone de Callac relève de la responsabilité de la Communauté de communes du Pays des Abers.

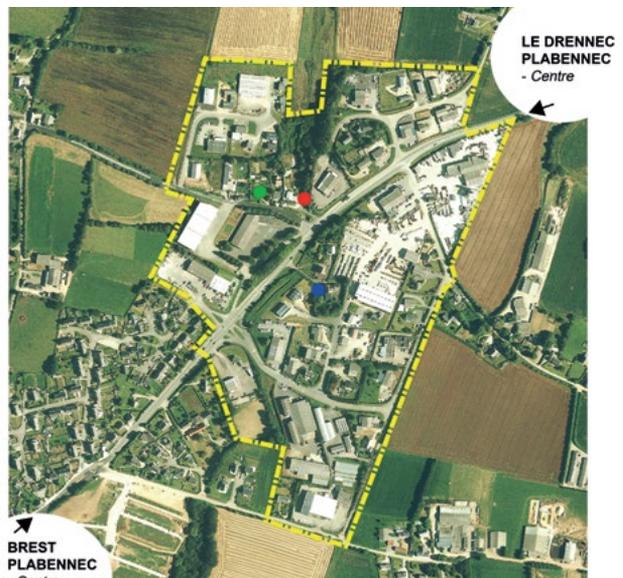
En 2016, la numérotation des entreprises, la mise en place de totems de signalisation et du Relais Information Service à l'initiative de la CCPA, ainsi que la dénomination des rues de ce quartier par le conseil municipal ont permis de faciliter la localisation des résidents et entreprises pour les services de livraison, de secours mais aussi pour les visiteurs. Ainsi les rues Henri Becquerel et Léon Foucault ont vu le jour. L'appellation du lieu-dit-Callac a toutefois été préservée.



Le périmètre de la zone artisanale

- (rond bleu) Le « petit Callac », la maison Kerjean et la fontaine
- (rond rouge) La Maison Simon
- (rond vert) La maison Kerdraon

Nous remercions les habitants de Callac pour leurs témoignages. Ces souvenirs bien ancrés reviennent avec la nostalgie d'une époque révolue, « ce temps que les jeunes de 20 ans ne pourront pas connaître ».





Associations : du nouveau sur Plabennec !

Les associations sont très nombreuses à Plabennec, plus d'une centaine. Chaque numéro du Clin d'œil met en valeur leurs initiatives et leur dynamisme. De nouvelles associations se sont installées sur la commune dernièrement : découvrez dans ces pages les activités qu'elles vous proposent.

TWIRL'IN BREIZH MANIE LE BATON ! (PHOTOS EN ENCART)

Le Twirling est un sport qui allie le maniement du bâton, la danse et quelques mouvements de gymnastique. L'association Twirl'in Breizh a été créée en 2017 par Aurélie Blanchet, qui cumule 26 ans d'expérience en tant qu'athlète et 17 ans en tant que monitrice. Elle explique que la pratique de ce sport, en individuel ou en équipe, permet aux enfants d'acquérir une ouverture d'esprit et d'apprendre la tolérance. Au sein du club, la convivialité est de mise : si gagner est un but, participer reste l'essentiel, quel que soit le résultat en compétition.

Le club accueille les filles et garçons à partir de 5 ans et propose une section « danse ». ■
Renseignements et inscriptions (tout au long de la saison) au 07 60 42 00 84

« MIEUX ÊTRE » AVEC SOZEN

Sozen est une association créée en fin 2015 dont le but est de permettre aux adhérents de découvrir différentes pratiques de mieux être, comme la sophrologie ou la naturopathie. Elle porte également un rôle d'information du public par l'organisation de conférences de spécialistes et d'ateliers divers dans le domaine du bien-être.

Depuis 2017, l'association propose des cours collectifs de sophrologie sur Plabennec. La sophrologie est une méthode de relaxation dynamique qui permet, par des exercices corporels, des respirations et des activations de l'esprit, de retrouver un peu plus de sérénité dans le quotidien et dans les événements de la vie (maternité, surmenage, examens...). Avec la pratique, la sophrologie peut être très positive : « elle peut aider à mieux se connaître, relâcher ses tensions, mieux gérer le stress, optimiser ses capacités, renforcer sa confiance en soi, améliorer son sommeil, renforcer sa concentration, renforcer le positif ». ■

Les cours ont lieu à la bibliothèque municipale.
Débutants : le mardi à 17h45 et 19h15 - Initiés : le jeudi à 19h15



Hélène Kerebel, présidente de l'association et Sandra Guilcher, sophrologue.

Contact : Sandra Guilcher, Sophrologue, 07 83 14 30 56



LES ARTS MARTIAUX EN FORCE !

CAPOERA

L'association Nação Palmares Capoeira Brest a été créée il y a 4 ans. Elle a commencé à intervenir à Plabennec au titre des activités périscolaires à l'école publique de Plabennec, puis a proposé des cours ouverts à tous, donnés par Contramestre Feiteiro, arrivé du Brésil il y a 5 ans.



La capoeira est un art martial brésilien souvent assimilé à la danse car il se pratique en musique. C'est un sport qui permet de travailler la coordination, le respect, la musique, le portugais... Les cours sont ouverts à partir de l'âge de 4 ans.

Contact : npc.capoeirabrest@gmail.com

MUAY THAI

Le Muay Thai, signifiant "boxe du peuple" ou boxe thaïlandaise, est un art martial classé en occident comme sport de combat. Il a été créé pour les militaires thaïlandais vers le XV^{ème} siècle. Il utilise les techniques de poings, pieds, corps à corps, genoux et coudes.



L'association Boxing des Abers a été créée cette année; Elle est présente sur les deux communes de Bourg-Blanc et Plabennec. Des cours enfants et adultes sont dispensés et l'association compte déjà plus de 100 licenciés.

Contact : boxingdesabers@hotmail.com

ESCRIME JAPONAISE

Le Dojo des Abers propose à Plabennec, depuis la rentrée, deux disciplines issues de l'héritage des samourais: le Chanbara et le Kendo.

Le Chanbara est une activité ludique où l'opposition au sabre est rendue possible dès ses débuts par l'utilisation d'armes en mousse (sabre court, sabre long, lance...). Il n'en demeure pas moins que, comme tout art martial, un apprentissage est nécessaire pour parfaire ses techniques et progresser.

Le Kendo se pratique à l'aide d'un sabre en bambou, le shinai, et requiert le port d'une armure analogue à celle d'un samourai des temps modernes. Un apprentissage des fondamentaux (déplacements, maniement du shinai) est donc indispensable avant d'envisager le port de l'armure, sésame incontournable pour vivre pleinement les combats au sabre. Les cours sont dispensés par Yannis Adam, diplômé d'état, ceinture noire 4^{ème} Dan de Kendo et 2^{ème} Dan de Chanbara. ■



Contact : www.dojodesabers.fr - Tel : 06 27 96 05 24

VIS TA MINE FÊTE SES 20 ANS !



L'association Vis Ta Mine, qui propose des cours de théâtre, fête cette année ses 20 ans. Elle a permis d'ouvrir aux Plabennecois une discipline qui aide à oublier le stress de la vie quotidienne, à apprendre le vivre-ensemble dans le cadre d'une aventure collective.

L'association a vu le jour en octobre 1996 en raison d'une demande forte de Plabennecois intéressés par le théâtre. « Lez'Arts sur la Ville », qui organise de multiples animations musicales sur Plabennec, s'associe alors à Béatrice BOULE, professeur au Collège Saint-Joseph, pour proposer des cours de théâtre. En novembre 1996, 43 apprentis-comédiens sont répartis en trois groupes (adultes, adolescents, enfants) lors de cours dispensés par trois animatrices : Catherine Salaun, Laurence Simier et Brigitte Fenoy.

Cette première année se termine en beauté avec le spectacle de juin 1997 qui offre un programme bien complet : sketches, pièces, mimes, chansons...Le public est conquis et l'aventure vitaminée se poursuit.

En 2007, dix ans après sa création, Vis Ta Mine compte 66 adhérents. Pour permettre à l'association d'être bien identifiée, Jean-Jacques APPERE conçoit le logo de Vis Ta Mine.

En 2016, une nouvelle discipline est proposée : le théâtre d'improvisation, une création sans texte prédéfini, C'est une technique qui permet de développer la créativité, l'écoute et l'échange chez le comédien. Dix adultes se retrouvent toutes les semaines pour travailler cette improvisation.

Aujourd'hui, l'association compte 100 adhérents dont 60 enfants, 24 adolescents et 20 adultes répartis en neuf groupes. Trois animatrices assurent pleinement les ateliers des huit groupes : Brigitte Juricic, Brigitte Reverbel et Laurent Mascles.



L'association regroupe des passionnés qui donnent de leur temps avec enthousiasme et répondent présents lors des manifestations organisées sur Plabennec et sur le territoire : tournée de la pièce adultes pour des associations caritatives (Téléthon, Adapei....) programmation des spectacles, échanges inter-troupes, marché de Noël, inauguration de la salle Tanguy Malmanche, organisation du festival Fest ta mine. Vis Ta Mine évolue toujours, avec notamment la création d'un blog, d'une page facebook, l'acquisition de nouveau matériel...



Cette dynamique est le résultat de la volonté des nombreux bénévoles, de collaborateurs et de la municipalité qui ont oeuvré depuis l'origine à faire de Vis Ta Mine une association incontournable dans la vie culturelle plabennecoise, pour laquelle le rire et le plaisir sont les deux "maux". ■

Contact : <http://association.vistamine.over-blog.com/>



COMMERÇANTS ET ARTISANS DE PLABENNEC : CAP SUR L'ECONOMIE LOCALE

Après la mise en sommeil en 2016 des associations des commerçants et des artisans, une nouvelle Association des Commerçants, Artisans et entreprises de Plabennec, « ACAP » a vu le jour fin mars 2017, sous l'impulsion de la municipalité et de la Chambre de commerce et d'industrie.

Elle regroupe aujourd'hui plus de 25 adhérents qui souhaitent se regrouper pour travailler à la rénovation des commerces et à l'organisation d'animations au centre-ville. L'association permet aussi d'intégrer et d'accompagner les nouveaux arrivants, de mieux se connaître. L'objectif est également d'assurer un lien entre les commerçants-artisans-professions libérales, les élus et les différents acteurs de leurs professions.



Les adhérents viennent d'univers très différents. Ils sont pour autant unis autour d'une démarche qui dépasse l'aspect commercial. L'association s'est donnée pour mission de dynamiser la ville et de réunir les Plabennecois en leur proposant des projets et animations ponctuelles.



En 2017, un premier évènement a été organisé pour Noël : l'association a participé au marché de Noël de la ville. La patinoire, sponsorisée, montée et démontée par l'ACAP a obtenu un franc succès : près de 200 enfants s'y sont amusés le temps du marché. L'intégralité de la recette a été reversée à l'association Entraide pour la vie, qui assurait l'accueil des nombreux participants. Le billet d'entrée donnait par ailleurs droit à un ticket de tombola : 18 chanceux ont gagné de nombreux lots offerts par les membres de l'ACAP. Dans l'immédiat, l'association prévoit de reconduire des animations.

Une plaquette de présentation de l'association avec les photos des adhérents a été réalisée en collaboration avec la municipalité. Découvrez-la sur le site de la ville : <http://www.ville-plabennec.fr/commerçants-et-artisans/>.

« Nous sommes confiants, motivés, et nous avons de l'énergie à revendre ». L'ACAP appelle au rassemblement et invite l'ensemble des acteurs économiques de Plabennec à rejoindre la toute nouvelle association et l'équipe du bureau composée de Benoit Claude, Président, Anne-Laure Martins, Secrétaire et Evelyne Le Gall, trésorière. ■

Pour plus d'informations, contactez le Président : benoit.claude@arbres-eco.bzh - 06 41 04 26 37





Un verger conservatoire au centre-ville

L'association Avaloù Plabenneg gère déjà un verger conservatoire à Locmaria. Les nouvelles variétés découvertes sur le territoire pourront désormais être plantées sur un second verger, à Kerséné. La ville met en effet à disposition de l'association un nouvel emplacement situé au centre de Plabennec.

L'objectif de l'association Avaloù Plabenneg est de protéger, restaurer et valoriser les écosystèmes en luttant contre la diminution des variétés cultivées et l'appauvrissement global de la diversité paysagère. Elle préserve et met en valeur les variétés fruitières anciennes et locales. Elle en assure la pérennisation par ses plantations dans le verger et par la vulgarisation des procédés de greffage de taille, et d'entretien auprès du plus grand nombre. La diffusion des variétés se fait sous forme de greffons, proposés lors d'une foire qui se déroule mi-février. C'est une manifestation unique dans le département. 350 personnes y ont été accueillies le 17 février 2018. La Fête de la Pomme a compté pour sa part la visite de plus de 800 personnes le 15 octobre 2017. Les vergers contribuent par ailleurs à la diversité des paysages et constituent un habitat pour de multiples espèces animales et végétales.

L'association Avaloù Plabenneg dispose déjà d'un verger de 200 arbres près de la chapelle de Locmaria à Plabennec. Il a été créé en 1999, à l'initiative de Louis Coz, ancien maire et conseiller général. En 2013, Avaloù Plabenneg a pris le relais de la Société d'Horticulture du Bas-Léon pour le gérer. Le dével-

oppement rapide de l'association qui est passée de 9 à 132 adhérents en quatre ans, a précipité la demande d'extension du verger en raison de l'arrivée rapide de variétés locales, peu connues, qui ont été greffées dans la pépinière. Cette dernière se trouvait saturée, plus de 100 jeunes arbres attendant un emplacement définitif. Ces nouveaux plants greffés ont pu être plantés dans le nouveau verger.

La création d'un nouveau verger plus près du cœur de Plabennec participe à l'amélioration du cadre de vie en centre-ville. Cela incitera les habitants à adapter ce lieu, facteur de lien social et de mixité intergénérationnelle. La volonté de l'association est que ce verger puisse être un modèle et que sa constitution soit formatrice et pédagogique pour le plus grand nombre. La prochaine plantation aura lieu en novembre 2018.

L'association rappelle que par la plantation d'un arbre bien adapté à son environnement local, chacun peut contribuer à la préservation du patrimoine fruitier et à la biodiversité, tout en améliorant son cadre de vie. ■

Pour en découvrir davantage, visitez le site internet de l'association : avaloulplabenneg.bzh

VERS LA CRÉATION D'UN PÔLE ASSOCIATIF ET SOCIAL AU CENTRE-VILLE

Si vous suivez quelque peu l'actualité Plabennecoise, il ne vous a sans doute pas échappé qu'un nouvel EHPAD est actuellement en construction. Cette entité remplacera courant 2018 l'actuelle Maison Saint Pierre. Compte tenu de la localisation des locaux, la municipalité envisage d'en faire l'acquisition afin d'y créer un espace de proximité au service de ses administrés. Ainsi, elle a confié en 2017 une étude de faisabilité fonctionnelle sur ces bâtiments. Cette étude a été confiée conjointement à un cabinet d'ingénierie et à une programmiste. Le parti pris de la municipalité est d'y créer un pôle associatif et social en y intégrant éventuellement une partie logement.

Soutenir les associations (subventions, mises à disposition de moyens humains et matériels) a toujours été un des axes clefs de la politique municipale. Les associations, forces vives de notre territoire contribuent en effet grandement au dynamisme de ce dernier. Actuellement beaucoup d'entre elles sont hébergées dans des locaux qui présentent des problèmes de conformité aux normes en vigueur et/ou d'état général. A cela s'ajoute le fait que depuis la disparition de la maison du Lac, bon nombre de demandes ne peuvent être satisfaites, la salle Marcel Bouguen et ses salles annexes ne pouvant à elles seules y répondre.

La méthodologie du projet de réhabilitation de l'ancien EHPAD a donc consisté à recenser les besoins des associations, invitées à les exprimer auprès de la programmiste courant 2017. La surface utile des locaux de la maison de retraite Saint Pierre couvre les besoins des associations dans le contexte actuel et au-delà. Le projet de réaménagement devra intégrer le coût des travaux mais aussi les coûts de fonctionnement annuels que ces locaux généreront. Pour cela il convient d'optimiser l'occupation des locaux, en sensibilisant les associations actuelles à la nécessité de les mutualiser tout en anticipant sur les besoins d'associations nouvelles que le développement de la commune engendrerait. Une équation que l'équipe municipale s'efforce de résoudre au mieux dans l'intérêt des Plabennecois.

Groupe des élus majoritaires

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

La loi NOTRE publiée en 2015 encourage les communes à des transferts de compétences vers les communautés de communes.

Qu'en est-il pour Plabennec ? Depuis quelques mois, notre commune ne gère plus les zones d'activité économiques (Penhoat, Callac), l'aire d'accueil des gens du voyage, la distribution de l'eau et la gestion des captages, le service d'assainissement. Excusez du peu ! Ces compétences ont été transférées à la Communauté de communes du pays des abers (CCPA), déjà responsable, notamment, de la protection de l'environnement, du développement économique et de l'emploi, de la gestion des déchets, de la politique du logement...

Dans l'esprit du législateur, il s'agit de rendre plus efficace l'administration locale et de permettre une rationalisation des coûts, d'autant que la révolution numérique et les changements de mode de vie impactent aussi fortement l'administration territoriale.

Les communes ont donc aujourd'hui une capacité et une nécessité de redéfinir leurs moyens d'action. Elles doivent se concentrer sur des compétences

resserrées et innover afin de transformer cette loi vécue comme une contrainte en un moyen d'améliorer les services.

Qu'en est-il à Plabennec ? eh bien on continue comme si de rien n'était, sans même profiter des prestations proposées par la CCPA comme la gestion administrative du personnel. Nous ne voyons poindre aucune réflexion nous permettant de penser que la mesure du changement en cours a été prise. Notre municipalité ne prend pas la mesure de ce virage primordial pour l'avenir de Plabennec alors que nous sommes la plus grande commune de la CCPA.

Groupe Vivre Plabennec



LE CHAMP DE FOIRE

ESPACE CULTUREL DE PLABENNEC

SAISON 2017/2018

WWW.LECHAMPDEFOIRE.NET

Graphisme : Anaud Kemarrec-Tortorici - www.illustrfabrique.net

AVRIL À SEPTEMBRE 2018

Agenda

AVRIL

Du mardi 6 mars au dimanche 8 avril

- Exposition, Isabelle Boucher et Éric Jolivet

Jeudi 5 et vendredi 6 :

- Théâtre, Aussi loin que la Lune, Collectif Les Becs Verseurs

Dimanche 8 :

- Loto, Thé dansant, Oxygène et Découverte, Salle Marcel Bouguen

Du mardi 10 avril au dimanche 13 mai:

- Exposition, De fibres en fils, Véronique Porot

Mardi 10 :

- Cinéma, Indian Palace de John Madden (2012)

Vendredi 13 :

- Loto, APEL École Sainte-Anne, Salle Marcel Bouguen

Samedi 14 :

- Concert marionnettique, Kazu, Compagnie Singe Diesel

Dimanche 15 :

- Démonstration de dance modern Jazz, Jazz Pulsion
- Vide jardin, Arzou da Zont, Salle Marcel Bouguen

Dimanche 29 :

- Loto, Cancer espoir, Salle Marcel Bouguen

MAI

Dimanche 13 :

- Vide dressing, Association Joie de courir, Salle Marcel Bouguen

Samedi 19 :

- Théâtre, La femme du boulanger de Marcel Pagnol, Compagnie Baudrac & Co

Samedi 26 :

- Braderie, Secours catholique

Dimanche 30 :

- Thé dansant, Ar Steredenn, Salle Marcel Bouguen

JUIN

Vendredi 8, Samedi 9, Dimanche 10 :

- Salon de la gastronomie et du vin, Salle Marcel Bouguen

Samedi 23 :

- Concert, Fête de la musique, École de Musique du Pays des Abers, Les P'tits yeux et The Sharks
- Gala de fin d'année, Twirl'in Breizh

JUILLET

Dimanche 1^{er} :

- Thé Dansant, UNC, Salle Marcel Bouguen

Samedi 28 et dimanche 29 :

- Pardon de Lanorven

AOÛT

Samedi 4 :

- Cérémonie de souvenir de la libération

Dimanche 26 :

- Pardon de Locmaria

SEPTEMBRE

Dimanche 2 :

- Vide grenier, Twirl'in Breizh, Salle Marcel Bouguen

Dimanche 9 :

- Thé dansant, Ar Steredenn, Salle Marcel Bouguen

Vendredi 14 :

- Loto, APEL Sainte-Anne, Marcel Bouguen



Besoin d'un(e) baby-sitter ?



LA VILLE DE PLABENNEC MET A VOTRE DISPOSITION UN FICHER DE JEUNES MOTIVÉS ET FORMÉS DANS LE CADRE DU SERVICE COMMUNAL D'ANIMATION JEUNESSE. LE FICHER EST DISPONIBLE EN MAIRIE, À LA MAISON DE L'ENFANCE TI LOUSTIK, À L'ACCUEIL DE LOISIR AM STRAM GRAM, A L'ANIM'ADOS, À L'ESPACE CULTUREL DU CHAMP DE FOIRE ET SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE.

CONTACT : ANIMATION.JEUNESSE@PLABENNEC.FR

TÉL : 06.16.91.74.42